

**PROCES VERBAL de l'Assemblée générale Association 60+ du
17 février 2025, à 16h, au centre scolaire de Vissoie.**

La présidente accueille avec plaisir les membres et leur souhaite la bienvenue à la

première AG :

Je vous remercie pour votre présence qui marque l'intérêt que vous portez à notre

association qui compte 146 membres à ce jour.

Nous avons une pensée pour M. Jean-Pierre Salamin, membre de notre association, décédé le 15 octobre dernier.

Vous avez reçu l'OJ qui est affiché à l'écran, en l'absence de remarques, nous pouvons donc passer à la lecture du PV de l'assemblée constitutive du 5 février 2024.

1. Adoption du PV de l'AG du 5 février 2024 : Le procès-verbal de l'assemblée constitutive est lu par Janine Barmaz. L'assemblée l'accepte par applaudissement.

2. Rapport annuel du comité :

Le comité s'est réuni une douzaine de fois avec plusieurs objectifs,

Se répartir les tâches,

Répertorier les activités existantes et contacter leurs comités afin de les intégrer

dans le programme que nous vous avons proposé.

Organiser des contacts intergénérationnels ce qui a été fait avec les ados du Centre Scolaire qui eux sont très contents de ces rencontres.

Organiser des activités ponctuelles et des visites culturelles et festives comme les

diverses expositions, des tableaux d'Edmond Bille à Chandolin, du Chemin d'Images et de la Chapelle du Château à Vissoie, suivies à chaque fois d'un repas

simple et convivial. Ces rencontres ont été assez bien fréquentées. En revanche,

les balades automnales et hivernales n'ont pour l'instant pas eu beaucoup de succès. Il faut souligner le succès de l'atelier théâtre. La troupe de théâtre formée

rapidement après la création de l'association a dépassé toutes les espérances souhaitées ! BRAVO.

3. Présentation des comptes annuels de 2024 :

Les comptes ont été établis par Barbara, caissière de l'association. Le tableau présenté sur écran distingue :

Les recettes pour un total de Fr 14 953 provenant des cotisations et les dons pour

Fr. 3983 et d'un soutien de la commune pour un montant de Fr. 10 000 et d'une participation des membres à l'atelier vitalité dorée pour Fr. 970.

Les charges, pour un total de Fr. 12 158,67 qui se divise en

Les frais constitutifs : Fr. 1 400

Les frais administratifs postaux et bancaires : Fr. 542,87

Les frais d'impression et du site internet : Fr. 711,30

Les dépenses pour activités et sorties : Fr. 2391,10

Les frais pour l'atelier vitalité dorée : Fr. 7113,40

Il reste donc un solde de Fr. 2794,33 au 31.12.2024.

4. Rapport des vérificateurs de comptes et approbations des comptes :

C'est Philippe Chauvie, qui présente le rapport des vérificateurs et excuse, pour cause de maladie, son collègue, M. Christophe Righini.

Le rapport des vérificateurs est soumis à l'approbation de l'assemblée qui l'adopte

à l'unanimité par mains levées.

5. Fixation des cotisations annuelles :

La présidente propose de maintenir la cotisation actuelle de Fr 30 par membre / Fr.

50 par couple, ce que l'assemblée accepte.

6. Elections des membres du comité :

A part Fabrice Ganioz, désormais remplacé par Stéphanie Guex pour la commune

d'Anniviers, les autres membres se représentent. La présidente propose la nomination d'une nouvelle membre en la personne de Christine Steullet, présidente

de CDAVAL qui pourra faire profiter l'association de son expérience. Le comité est

réélu par applaudissement de l'Assemblée.

La présidente propose de désigner les vérificateurs de compte et de remplacer Christophe Righini (à sa demande) par Jean-Louis Salamin au côté de Philippe Chauvie. L'assemblée accepte par applaudissement.

Une question de l'assemblée attire l'attention sur le fait qu'à l'origine, elle devait

nommer la présidence. Blaise Rostan précise que l'assemblée constitutive avait accepté le principe que le comité s'organise lui-même. C'est le comité qui a choisi

Christiane Favre comme présidente et il tient à ce qu'elle le reste.

7. Programme des activités pour 2025 :

Il reste quelques dates dans le programme élaboré :

- Un après-midi festif au son de l'accordéon le 25 mars, dès 15h. à St-Luc, à l'hôtel Beausite : on pourra danser, mais aussi jouer aux cartes, et passer un moment pour se distraire en bonne compagnie

- Visites commentées de différents lieux en Anniviers comme par ex Fang, Pinsec, Grimentz, Zinal... et nous travaillons sur le prochain programme.

Il serait utile de mettre en place un service de transport local, par des bénévoles de

l'association, afin de faciliter les déplacements de certaines personnes, non motorisées, pour leur visite médicale.

8. Divers :

Christiane termine en remerciant :

- la troupe VINT'AGE qui nous a offert un super cadeau d'anniversaire pour notre

première année, encore un grand BRAVO pour le succès remporté,

- ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré et participé à la bonne marche des

activités proposées et M Wladimir Tislenkoff pour la création du site Internet,
- tous les collègues du comité pour le travail accompli dans la bonne humeur,
et, vous tous qui avez répondu présents, pour que naisse cette association qui
en

est à son balbutiement mais que nous allons faire grandir avec votre aide.

Le film « l'Aigle royal en Anniviers » présenté par Aurel Salamin a été très
apprécié

et cette assemblée se clôt par le verre de l'amitié.

BR 24.3.2025